



Campagne Agricole : 2017 / 2018

Mois de : Mai 2018

Période : du 07 au 12.05.2018

1. Situation actuelle :

1.1 Situation climatique du : 29.04 au 05.05.2018

➤ **Températures (°C):**

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	11.9	19.5	15.7	11.7	19.8	15.8	12.6	18.9	15.7
Sublittoral	8.4	20.3	14.4	8.7	16.8	12.7	8.7	20.9	14.8
Hauts plateaux	6.4	18.1	12.5	8.4	18.7	13.5	07	18	12.5

Observations : Les températures moyennes ont été **en baisse** (écart de 01 à 05°C) sur l'ensemble des régions.

Avec : Littoral : minima : 8 à 13°C

maxima : 17 à 21°C

Hauts plateaux : minima : 7 à 8°C

maxima : 18 à 19°C

➤ **Pluviométrie (mm) :**

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	01-13	08-11	39-99
Sub Littoral	04-20	03-52	42 (Guelma)
Hauts Plateaux	03-16	03-10	18-68

Impacts agrométéorologiques de la décade :

- Légère baisse de l'évapotranspiration ;
- Manifestation des mauvaises herbes et des maladies cryptogamiques ainsi que les ravageurs sur l'ensemble des régions ;
- Développement des céréales dans un confort hydrique.

- **Prévisions :**

Lundi 07 mai 2018

Régions Ouest (littoral, intérieur et les hauts plateaux): Bancs de brume et nuages bas avec quelques pluies éparses en début de matinée près des cotes, et dans les vallées, puis le temps sera dégagé à partiellement voilé. Formations nuageuses avec des développements orageux à partir de l'après-midi sur l'intérieur et les hauts plateaux occasionnant quelques pluies. **Les vents** seront d'Est à Nord-Est **20/40 km/h** près des cotes et variables à Nord-Ouest **15/25 km/h** vers l'intérieur et les hauts plateaux.

Régions Centre (littoral, intérieur et les hauts plateaux): Quelques bancs de brume et nuages bas en matinée pouvant engendrer quelques faibles pluies près des cotes, puis alternance d'éclaircies et de passages nuageux le reste de la journée. Quelques développements orageux seront probables sur les reliefs de l'intérieur à partir de l'après-midi. **Les vents** seront d'Est à Nord-Est **15/30 km/h** près des cotes, et variables **10/20 km/h** vers l'intérieur et les hauts plateaux.

Régions Est (littoral, intérieur, les hauts plateaux et les Aurès): Passages nuageux en début de matinée puis temps dégagé à partiellement voilé. Quelques développements orageux seront probables sur les reliefs de l'intérieur et les Aurès au courant de l'après-midi. **Les vents** seront variables à Nord-Est **15/25 km/h**.

Les régions Sahariennes: Temps ensoleillé à partiellement voilé sur le Sahara central et oriental. **Les vents** seront d'Est à Sud-Est **20/30 km/h** sur le Becharois, le Nord Sahara et les Oasis au début tournant Ouest à Sud-Ouest **30/40 km/h** à partir de l'après midi avec soulèvements de sable. Ils seront d'Ouest à Sud-Ouest **30/40 km/h** sur le Sud-Ouest le Sahara central et le Nord du Sahara oriental avec quelques soulèvements de sable. Sur l'extrême-Sud et le Hoggar/Tassili ils Seront variables **10/20 km/h**.

Régions Nord**Le mardi 08 mai 2018**

Ouest : Quelques nuages bas en début de matinée près des cotes puis temps peu nuageux. Des foyers orageux isolés durant l'après midi sur les hauts plateaux.

Centre et Est : Des nuages bas parfois assez denses sur les régions côtières et proches côtières occasionnant quelques faibles pluies. Développements de foyers orageux à partir de l'après-midi sur les reliefs de l'intérieur et les hauts plateaux engendrant quelques pluies orageuses.

Les températures maximales: seront entre **18°C** et **22°C** au niveau des régions côtières d'Est en Ouest, vers l'intérieur, les hauts plateaux et les Aurès elles seront entre **16°C** et **24°C**.

Les vents seront faibles à modérés.

Le mercredi 09 mai 2018

Ouest: Quelques nuages bas en matinée puis dégagé à peu nuageux avec développement de cellules orageuses isolées en après midi vers l'intérieur et les hauts plateaux.

Centre et Est : Passages nuageux sur les régions côtières et proches côtières occasionnant quelques pluies. Amélioration progressive à partir de l'après midi sur le Centre. Développements de foyers orageux à partir de l'après-midi sur les reliefs de l'intérieur et les hauts plateaux de l'Est engendrant quelques pluies orageuses.

Les températures maximales: Seront entre **18°C** et **22°C** d'Est en Ouest au niveau des régions côtières et entre **16°C** et **20°C** vers l'intérieur, les hauts plateaux et les Aurès.

Les vents seront faibles à modérés.

Le jeudi 10 mai 2018

Quelques nuages bas en matinée sur les régions côtières et proches côtières puis dégagé à peu nuageux. Des foyers orageux isolés à partir de l'après midi vers l'intérieur, les hauts plateaux et les Aurès.

Les températures maximales: Seront entre **20°C** et **22°C** au niveau des régions côtières d'Est en Ouest et entre **18°C** et **24°C** vers l'intérieur, les hauts plateaux et les Aurès

Les vents seront faibles à modérés.

Régions Sud**Du mardi 08 au jeudi 10 mai 2018**

Excepté des passages nuageux sur la région de Béchar et le Nord Sahara le mardi avec quelques pluies éparses, le temps sera dégagé à partiellement voilé durant la validité.

Les températures maximales: Varieront entre **24°C** et **32°C** du Sud-Ouest vers le Nord Sahara et entre **32°C** et **40°C** sur les autres régions sahariennes atteignant **42°C** vers l'extrême Sud.

Les vents seront faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable notamment vers le Sud-Ouest, la Saoura, le Sahara central et oriental ainsi que le Sud des Oasis notamment le mardi.

Impacts agrométéorologiques prévisionnels :

- Evapotranspiration saisonnière;
- Persistance des conditions favorables pour le développement des mauvaises herbes, des maladies cryptogamiques et des ravageurs ;
- Apparition des fléaux agricoles (criquet marocain et pèlerin, mérionne des champs, rongeurs).

1.2- Stade et comportement de la végétation:

1.2.1-Arboriculture:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Agrumes	Centre	Nouaison à début grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Oliviers	Centre	Floraison à chute des pétales	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Rosacées à pépins Pommier Poirier	Centre	Nouaison à grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
<u>Rosacées à noyaux</u> Pêcher Amandier Abricotier Prunier Cerisier	Centre	Début grossissement à véraison	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Vigne	Centre	Grappes visibles à début floraison	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.2-Cultures maraichères:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Pomme de terre saison	Centre	Maturité	-	Début récolte
	Est	-	-	
	Ouest	-	-	
Ail	Centre	-	-	Poursuite récolte
	Est	Maturité	-	
	Ouest	-	-	
Artichaut violet	Centre	-	-	Récolte
	Est	-	-	
	Ouest	Maturité	-	
<u>Culture S/serre</u> Tomate	Centre	Maturité	-	Poursuite récolte
	Est	-	-	
	Ouest	Maturité	-	
Poivron	Centre	Maturité	-	Récolte
	Est	-	-	
	Ouest	Maturité	-	

1.2.3-Grandes cultures:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Blé	Centre	Epiaison à floraison	Epiaison	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	
Orge et Avoine	Centre	Floraison	Epiaison à floraison	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	
Légumineuse alimentaire	Centre	Formation des gousses	Formation des gousses	-
	Est	//	-	

	Ouest	//	//	
--	-------	----	----	--

1.2.4-Région Sud:

Régions	Spéculations	Stade phénologique	Observations
Biskra Ouargla El Oued	<u>Palmier Dattier</u> Variété Ghars (Dokkars)	• Début floraison.	-
	Variété Deglet Nour	• Emergence des spathes.	
Biskra, Ouargla, El Oued, Adrar, El Bayadh, Béchar	Céréales	• Laiteux à moisson.	-

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture :

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
<u>Agrumes</u>	Gombose Mineuse Aleurode Pucerons Cochenilles	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques ; • Poursuite récolte des variétés tardives; • Greffage en écusson ; • Chaulage des troncs ; • Suppression des gourmands. 	<p>Respect du DAR.</p> <p>Discage contre les mauvaises herbes.</p> <p>Désherbage autours des arbres.</p>
<u>Oliviers</u>	Tavelure Psylle Tuberculose Teigne	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques ; • Irrigation des olives de table selon ; nécessite. 	
<u>Vigne</u>	Mildiou Oïdium Altise	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement préventif contre risque ; • Taille en vert • Reattachage. 	
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier Poirier Néflier	Psylle Pucerons Carpocapse Altise Tavelure	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques ; • Fertilisation azoté (2^{ème} apport) ; • Eclaircissage des fruits ; • Poursuite récolte du néflier. 	
<u>Rosacées à noyaux</u>	Cloque du Pêcher Moniliose Pucerons Capnode	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement préventif contre risques ; • Fertilisation azoté (2^{ème} apport) ; • Eclaircissage des fruits ; • Capnodage. 	

1.3.2-Cultures maraichères :

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Culture sous serre	Mineuse Aleurode Alternaria Thrips Pucerons Botrytis Mildiou	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques ; • Respect des mesures prophylactiques ; • Désherbage ; • Fertiigation. 	Respect du DAR.

1.3.3-Grandes cultures :

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Céréales Orge et Avoine	Oïdium Septoriose Tache auréolée Rouille jaune Rouille brune punaise Pucerons Criocères	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement des parcelles pour une intervention éventuelle contre risque. 	

1.3.4-Phœniciculture :

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Palmier Dattier	Pourriture des spathes Pourriture du cœur (Bayoud) Boufaroua	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des palmeraies (désherbage, taille des palmes sèches, curage des drains) ; • Traitement contre risques. 	

1.3.5-Production animale:

Filières	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre les ravageurs; • Déplacement des ruches vers les montagnes et les vergers; • Contrôler les entrées des ruches et noter toutes anomalies (mortalité, faiblesse de colonies, morbidité...etc.) ; • Elevages des reines pour les régions littorales ; • Production de la gelée royale à partir de l'élevage royale ; • Orienter les ruches vers l'Ouest. • Transhumance sur oranger avec pose des hausses pour les colonies fortes. • Séparation des reines et récolte du pollen; • Nourrisement massif des colonies à raison de 1L par ruche (possédant 6 cadres occupés par les abeilles) pour élevage des reines et essaimage artificiel; • Lutter contre l'humidité en s'assurant que les toits des ruches soient étanches et bien fixés et en fauchant l'herbe sous et devant l'entrée des ruches pour une circulation libre de l'air ;
Aviculture	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder toujours à un nettoyage du bâtiment d'élevage à chaque renouvellement de la bande ; • Respect du vide sanitaire après le départ des volailles ; • Campagne de vaccination en cours; • Faire contrôler l'efficacité de la désinfection en faisant appel au vétérinaire ; • Procéder à la dératisation autour les bâtiments d'élevage et boucher ou réparer tous les trous et les orifices décelés dans la structure ; • Surveiller le cheptel aviaire et détecté tout les symptômes respiratoires. • Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des intempéries et des rongeurs; • Ramasser systématiquement les animaux morts dans le poulailler plusieurs fois par jour et les éliminer convenablement. Il est important d'empêcher les animaux et les oiseaux sauvages d'entrer en contact avec les cadavres et établir un protocole convenable d'élimination des carcasses avec le vétérinaire;
Ruminants	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un registre des interventions fait par le vétérinaire au niveau de l'étable; • Surveiller particulièrement l'état sanitaire des animaux et détecter tous symptômes respiratoires ; • Assurer une alimentation équilibrée et énergétique, pour les ovins (fourrages-orges) et pour les bovins (fourrages-concentré) ; • Ne pas introduire de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans l'avis du vétérinaire; • Mettre en place des pédiluves à l'entrée des étables; • Déclaration obligatoire au vétérinaire en cas de mort d'un animal; • Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage ; • Poursuite de la campagne de vaccination contre la clavelée, la fièvre aphteuse et la rage.